

■ **Maxi-Therm Suisse SA**, à Genolier, CH-170-3002190-1, fourniture, vente et installation de matériel électrique (FOSC du 08.12.2008, p. 24/4768956). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 25 novembre 2008, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 25 novembre 2008, à 11h40. La raison de commerce devient: **Maxi-Therm Suisse SA en liquidation.**

Registre journalier no 62 du 05.01.2009  
(04818172 / CH-170.3.002.190-1)